

NOTE DE PRESSE



RÉSIDENCES DANS LES TERRITOIRES / PRINTEMPS 2021

Un dispositif expérimental d'aide à la création
dans le département

Du 19 avril au 18 juin 2021



INTRODUCTION

Afin de soutenir la création artistique et de préparer une future reprise de la vie culturelle de nos territoires, le Conseil départemental a souhaité mettre en place un nouveau dispositif expérimental de soutien à la création par l'accompagnement aux « résidences artistiques », sur l'ensemble des territoires de la Haute-Garonne.

Ce projet a été élaboré en partenariat avec plusieurs communes du département, volontaires et disposant d'une salle équipée, dont la capacité technique a permis l'accueil de compagnies ou groupes. A travers un dispositif d'aide à la création, ces compagnies bénéficient d'un soutien financier afin d'accompagner les artistes dans leur travail de création. Le Département a pu également pallier une éventuelle location de compléments techniques au regard des besoins de la compagnie ou du groupe accueilli.

La Direction des Arts Vivants et Visuels du Conseil départemental, en charge de la coordination de ce dispositif, assure la mise en réseau des salles en capacité d'accueil et des compagnies ayant candidaté auprès des réseaux du RAVIV (Réseau des Arts Vivants du territoire de la métropole Toulousaine (RAVIV) et du SINAVI (Syndicat national des Arts vivants) pour en bénéficier.

L'Espace Roguet, un premier dispositif de soutien à la création pendant la crise à Toulouse

En soutien aux compagnies et artistes haut-garonnais, le Conseil départemental accueille depuis septembre 2020 des compagnies en résidence artistique à l'Espace Roguet, actuellement fermé au public.

13 compagnies de spectacles vivants ont ainsi pu bénéficier de cet accompagnement, qui comprend la mise à disposition des locaux et de matériel technique, la captation et la diffusion des restitutions de résidence sur la chaîne YouTube du Département.

*Espace Roguet - 9 rue de Gascogne – Toulouse
05 34 45 58 30 (actuellement fermé au public)*



- **40 000 € dédiés à ce dispositif expérimental d'accompagnement aux artistes issus de structures culturelles d'arts vivants implantées en Haute-Garonne.**

- **12 compagnies accueillies dans le dispositif « Résidences dans les territoires »**

- **13 compagnies en résidence accueillies à l'Espace Roguet à Toulouse depuis septembre 2020**

NOTE DE PRESSE

Les communes partenaires :

- **6 communes partenaires :**

Auterive, Beauzelle, Launaguet, Léguevin, Muret, Saint-Gaudens
(2 lieux d'accueil)

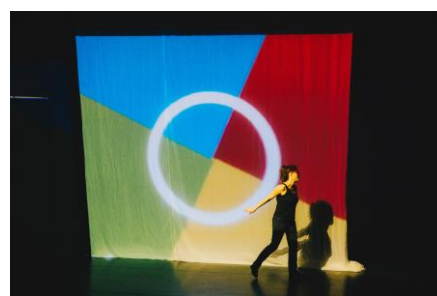
- **7 équipements culturels pour accueillir les artistes :**

Théâtre Allegora, Salle Garossos, Théâtre Molière, Salle Tempo,
Théâtre Municipal, Théâtre Jean Marmignon, l'Atelier des
Haras.

Compagnies ayant candidaté auprès des réseaux artistiques du Raviv et du Synavi :

- **Les 12 compagnies accueillies**

- ASSOCIATION COMPAGNIE UN HOMME S'ENERVE -
Expérimentation Karamazov(s) -// **THÉÂTRE**
- ASSOCIATION PRODUCTIONS DU TREBUCHET - L'Entonnoir -
MUSIQUE
- ASSOCIATION LES THÉRÈSES / Compagnie Nacho Flores – Gaya
- **CIRQUE**
- ASSOCIATION LES THÉRÈSES / Compagnie Rouge Virgule - Série
déconfinée // **THÉÂTRE**
- ASSOCIATION FRANCS GLAS PROD / L'Espèce de Compagnie -
La saga du grand corbeau // **THÉÂTRE**
- ASSOCIATION COMPAGNIE CARBONNE INVISIBLE / La caravelle
et l'oiseau blanc // **THÉÂTRE**
- ASSOCIATION CULTURE EN MOUVEMENT / Wilder Compagnie
- Fenêtre sur elle // **THÉÂTRE**
- ASSOCIATION HORIZONS CROISES - Sans vous j'pourrai pas //
CIRQUE
- ASSOCIATION MEGASUPERTHEATRE - La Séance de
désenvoutement du capitalisme // **THÉÂTRE**
- LA CUISINE ASSOCIATION - Marcel nu... // **THÉÂTRE-DANSE**
- ASSOCIATION GROENLAND PARADISE - Le voyage d'hiver en
été // **THÉÂTRE**
- G&G CIE - J'ai compris tous les mots // **THÉÂTRE**
territoire.



Conditions d'admission au dispositif :

- > être implantée en Haute-Garonne
 - > porter un projet s'inscrivant dans les arts vivants
 - > être adhérents ou en lien avec le RAVIV ou SYNAVI garant d'une capacité de mise en réseau à court terme pour la création et à long terme pour la diffusion de leur spectacle sur le territoire.
-

NOTE DE PRESSE

Calendrier des résidences dans les territoires



DU 19 AU 23 AVRIL 2021 - THÉÂTRE MOLIÈRE (LAUNAGUET)

- L'Entonnoir présenté par l'Association Productions du Trébuchet > 5 jours de résidence, 2 artistes

DU 26 AU 30 AVRIL 2021 - SALLE GAROSSOS (BEAUZELLE)

- Fenêtre sur elle - Wilder Cie, présenté par l'Association Culture En Mouvement > 5 jours de résidence, 2 artistes

DU 03 AU 07 MAI 2021 - SALLE GAROSSOS (BEAUZELLE)

- Gaya - Compagnie Nacho Flores, présenté par l'Association Les Thérèses > 5 jours de résidence, 3 artistes

DU 10 AU 14 MAI 2021 - SALLE TEMPO (LEGUEVIN)

- Expérimentation Karamazov(s) présenté par la Compagnie Un Homme s'énerve > 5 jours de résidence, 5 artistes

DU 17 AU 21 MAI 2021 - HARAS (SAINT-GAUDENS)

- Série déconfinée - Compagnie Rouge Virgule, présenté par l'Association Les Thérèses > 5 jours de résidence, 4 artistes

DU 24 AU 28 MAI 2021 - SALLE GAROSSOS (BEAUZELLE)

- Sans vous j'pourrai pas, présenté par l'Association Horizons Croisés > 5 jours de résidence, 1 artiste

DU 24 AU 30 MAI 2021 - THÉÂTRE MUNICIPAL (SAINT-GAUDENS)

- La saga du grand corbeau, présenté par l'Association l'Espèce de Compagnie > 7 jours de résidence, 2 artistes

DU 25 AU 28 MAI 2021 - THÉÂTRE ALLEGORA (AUTERIVE)

- La séance de désenvoutement du capitalisme, présenté par l'Association MegaSuperThéâtre > 4 jours de résidence, 6 artistes

DU 31 MAI AU 4 JUIN 2021 - THÉÂTRE MUNICIPAL (MURET)

- Le voyage d'hiver en été, présenté par l'Association Groenland Paradise > 5 jours de résidence, 4 artistes

DU 7 AU 11 JUIN 2021 - THÉÂTRE ALLEGORA (AUTERIVE)

- Marcel nu... , présenté par La Cuisine Association – Frédéric Naud Cie > 5 jours de résidence, 5 artistes

NOTE DE PRESSE

DU 14 AU 18 JUIN 2021 - THÉÂTRE MUNICIPAL (SAINT-GAUDENS)

- J'ai compris tous les mots, présenté par l'Association G&G Cie
> 5 jours de résidence, 4 artistes

**Calendrier sous réserve de modification*

Un soutien renforcé du Département au monde de la culture pendant la crise

Depuis le mois de mars 2020, le Conseil départemental a déployé de nombreux dispositifs d'aides envers les acteurs culturels, artistes, intermittents du spectacle et associations, touchés de plein fouet par les effets de la crise sanitaire. La fermeture des lieux culturels et l'annulation des événements ayant des conséquences dramatiques pour de nombreuses structures.

Depuis le mois de mars, plus de **200 associations culturelles** ont déjà pu bénéficier du fonds exceptionnel de 6 M€ mis en place pour soutenir les associations.

Dans le cadre du 2ème volet de son plan d'urgences sociales, le Conseil départemental a mis en place au mois de novembre 2020 un **nouveau fonds de 200 000 €** afin d'aider les structures à adapter leurs lieux, matériels et pratiques aux nouvelles contraintes sanitaires en vigueur, incluant notamment une aide au développement et à la diffusion numérique.

Entre les mois de mars et décembre 2020, le Département a par ailleurs dédommagé à 100 % les artistes et intermittents programmés sur les manifestations départementales, soit plus de 350 intermittents et la prise en charge financière de 753 jours d'intermittence, pour un budget total de 245 000 €.



Une offre culturelle numérique gratuite pour les Haut-Garonnais

Afin de maintenir l'accès à la culture dans cette période, le Conseil départemental a ouvert au public, en avril dernier, l'accès au fonds numérique de la Médiathèque départementale, soit plus de 100 000 ressources culturelles et éducatives gratuites en ligne. La Médiathèque départementale numérique compte 10 000 usagers depuis l'ouverture gratuite de ses ressources.

NOTE DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

Coralie Bombail

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

Ariane Mélazzini-Déjean

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

Fabienne Pascaud

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

HAUTE-GARONNE.FR